



Lundi 16 Décembre 2024

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 33
- Convocation du : 10 décembre 2024
- Affichage de la convocation : 10 décembre 2024

► **DÉLIBÉRATION N° DEL_149_2024**

► **OBJET : Point n° 41 - AUTORISATION D'OUVERTURE DE CRÉDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Monsieur Jacques TOURNY, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON, Madame Corinne LANGLASSÉ

► **EXCUSÉS :**

Madame Émilie CLERC donne pouvoir à Madame Nathalie GONCALVES.
Monsieur Gérard COLON donne pouvoir à Monsieur Yves DUPUIS.
Madame Marie-Claude MISERY donne pouvoir à Madame Florence BATTARD.
Madame Claude CANNET donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.
Monsieur Benjamin DIRX donne pouvoir à Monsieur Jean-Patrick COURTOIS.
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.

RAPPORTEUR : Sandra ROBIN

Afin de ne pas pénaliser les entreprises et éviter les interruptions dans le paiement des factures fournisseurs en section d'investissement, le Conseil Municipal peut autoriser, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2025, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les Budgets Primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2024 du Budget Ville et des Budgets Annexes,
Vu l'état des crédits ouverts par anticipation, joint en annexe,
Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 09/12/2024,
Vu l'avis du Bureau Municipal du 25/11/2024,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser, pour l'exercice 2025 et jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2025 de la Ville et des Budgets Annexes, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses de la section d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent, comme suit, le détail par article comptable étant porté en annexe :

BUDGET VILLE :

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre 16	– Emprunts et dettes assimilées	14 910,00
Chapitre 20	– Immobilisations incorporelles	320 720,00
Chapitre 204	– Subventions d'équipement versées	589 840,00
Chapitre 21	– Immobilisations corporelles	2 703 625,00
Chapitre 23	– Immobilisations en cours	6 800 080,00
Chapitre 26	– Participations et créances rattachées	75 000,00
Chapitre 27	– Autres immobilisations financières	930,00

Total dépenses de la section d'investissement **10 505 105,00**

BUDGET ANNEXE OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES :

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre 16	– Emprunts et dettes assimilées	3 750,00
Chapitre 21	– Immobilisations corporelles	428 750,00

Total dépenses de la section d'investissement **432 500,00**

BUDGET ANNEXE ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS :

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre 21	– Immobilisations corporelles	44 400,00
-------------	-------------------------------	-----------

Total dépenses de la section d'investissement **44 400,00**

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

24 DEC. 2024

A la Préfecture de Saône-et-Loire